



EXTRAIT DE DELIBERATION **PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL** **DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES**

N°12/2025

L'an deux mille vingt cinq
Le Jeudi 03 avril à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

FINANCES

Affectation des
résultats 2024 au
budget primitif 2025

M. Jean-Pierre BEGEL est nommé secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

AIGLE Alain, ARNOULD Nicole, BAILLY Pierre, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, CHOLEY Bertrand, COLNE Jacques, COTTEREAU Jacques,, CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie (pouvoir de Dominique THOMAS), DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, DREVET Frédéric, FOURNIER Michel, FRANCOIS Gilbert, GARCIN Daniel, GEORGE Dominique, HETT Paul, LAURENT Annick, LEMESLE Christophe, LEROY Patrick, MARCOT Véronique (pouvoir de Stéphanie POIRIER), MARTINET Jean-Luc, MICHEL Lucette, MOUGIN Dominique, MUNIERE Jean-Luc, NEXON Gilles, PETIT Jean-Paul, PIERILLAS Patrick, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, TIHAY Jean-Christophe, TOUSSAINT Michel, VAGNER Patrick et VILLEMIN Yannick.

56

SONT EXCUSES

ADAM Christian, AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOURDON Claude, BOXBERGER Jean-Daniel, BROT Alexia, CASSAGNE Philippe, CHAMPAGNE Patricia, CHANAUX Jean-Paul, CLAUDON Philippe, COMBEAU Jean-Michel, DEL GENINI Elisabeth, DESVERNES Yves, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GENTY Catherine, GRANDVALLET François, GRASSER Jacques, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUELLAFF Kévin, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILOTTE Jean-Pierre, HATIER Maurice, HUMBERT Didier, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JACQUOT Michel, JEANDEL-JEANPIERRE, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LAPORTE Irène LASSERONT Elisabeth, LAURENT Carole, LEMARQUIS Christine, LOUIS Claude, MARQUAIRE Dominique, MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MONCHIERI Marine, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick, PAGEL Nicolas, PARVE Emmanuel, PHILIPPE Jean-Pierre, PIERRE Gabriel, POIRIER Stéphanie (donne pouvoir à Véronique MARCOT), RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SOLTYS Philippe, SOURDOT Jacques, SYLVESTRE Jean-Claude, SYLVESTRE Pierre, TANNEUR Céline, THIEBAUT Christine, THIERY Philippe, THIERY François, THOMAS Dominique (donne pouvoir à Sylvie D'ALGUERRE), THOMAS Philippe, VAGNE Daniel et VARIN Gilles.

**NOMBRE DE
PRESENTS**

36

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

2

**NOMBRE DE
VOTANTS**

38

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

38

RAPPORT DU VICE-PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 088-200048726-20250403-DELI2025_12-DE



Monsieur le 1^{er} Vice-Président s'exprime comme suit :
Mesdames, Messieurs,

Les résultats du compte administratif 2024 faisant apparaître,

1. En Fonctionnement :

- Un résultat de l'exercice de :	100 797,60 €
- Un résultat antérieur reporté de :	544 656,21 €
Soit un résultat excédentaire de	645 453,81 €

2. En Investissement :

- Un solde d'exécution cumulé de :	142 397,28 €
- Un solde des restes à réaliser d'investissement de	- 30 857,21 €
Soit un besoin de financement de	111 540,07 €

Et un excédent général de clôture excédentaire de 787 851,09 € (y compris les restes à réaliser).

Il est proposé d'affecter les résultats 2024 au budget de l'exercice 2025 de la manière suivante :

- Au 001, en dépenses d'investissement, une somme de 142 397,28 €
- Au 002, en recettes de fonctionnement, une somme de 645 453,81 €

Il convient d'en délibérer

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, au vu des résultats du compte administratif 2024,

DECIDENT d'affecter les résultats de l'exercice 2024 au budget primitif 2025, comme suit :

- Au 001, en dépenses d'investissement, une somme de 142 397,28 €
- Au 002, en recettes de fonctionnement, une somme de 645 453,81 €

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Yannick VILLEMEN

